



## Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIÉTÉ ROYALE — FONDÉE EN 1906

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Affilié à la FÉDÉRATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : P. Delmelle, 34, rue Franz Merjay, Bruxelles 6.

DE BOCK, R.

Tél. : 21 16 27.

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1472.12.

Cercle Pégase, Bruxelles. — Cotation : 75 F.

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

## Assemblée mensuelle du lundi 4 janvier 1965, à 20 h précise

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 4 JANVIER 1965, à 20 h précises, au local : « LA LEGENDE », rue de l'Etuve, 35, Bruxelles 1, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du 7 décembre 1964 ;
2. Présentation et admission des nouveaux membres ;
3. Voyage à Hatrival du 10 janvier 1965 : ultimes inscriptions ;
4. Inscriptions pour les excursions du 24 janvier à Bois-Seigneur-Isaac et du 31 pour Dion-le-Val ;
5. Voyage en Fagnes, le 14 février 1965 ;
6. Marathon 1965 ;
7. Elections statutaires ;
8. Remise des trophées 1964 ;
9. Remise des prix du concours photographique ;
10. Perception des cotisations ;
11. Concours photographique 1965 : première épreuve ;
12. Rapport moral 1964 sous forme de diapositives en couleurs.

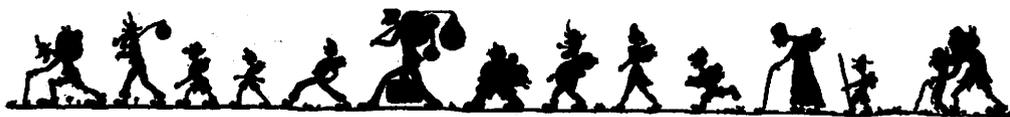
Le Comité se réunira au local, le jeudi 7 janvier 1965, à 20 h 30'.

Réunion de la commission des pilotes, le jeudi 21 janvier 1965, à 20 h 30'.



## Excursions cyclistes du mois de janvier 1965

Réunion tous les dimanches à l'entrée du Bois à 9 h 15'. Départ à 9 h 30'. Pilote permanent : M. Peeters.



## Excursions pédestres du mois de janvier 1965

**DIMANCHE 3 JANVIER 1965.** — Réunion à 9 h 45', Gare du Midi. Départ à 10 h 04' pour Butzingen, arrivée à 10 h 19', Husingen, Kluisbos, Essenbeek, Espinette, Bois de Hal, Steenputbeek, Molenbeek, Tourneppe (P.-N. en face de l'église); Bruineput, Meigenheide, Laarheide, Beersel. Retour en autobus, 14 km.

Pilote : M. J. Bernaerts.

Pour rejoindre au P.-N. : A Uccle-Calevoet, autobus vicinal « Halle » pour Tourneppe à 5' et 35'.

**DIMANCHE 10 JANVIER 1965.** — « A ». — Réunion à 7 h 15', Gare du Quartier Léopold. Départ à 7 h 39' pour Hatrival, arrivée à 9 h 14', La Lomme, Scierie Bockholtz, Bois de la Charbonnière, Ancienne ferme Lejeune, Arville (P.-N.); Ruisseau de Germain Vau, Béoli (monument au roi Albert), Arbre de Palogne, La Blanche Fange, Etang du Prieur, Ferme de Chermont, Saint-Hubert. 17 km. Pilote : M. R. Porta.

Autobus St-Hubert (Basilique) à 16 h 56' pour Poix-St-Hubert. Train pour Bruxelles à 17 h 47', arrivée Bruxelles Q.-L. à 20 h 03'.

« B ». — La Vallée de la Voer. — Réunion à 10 h 15' à Tervuren (terminus tram 40). Départ à 10 h 30', Parc, Chemin des Bains et Ackermans, Etang de Vossem, la Voer, Veeweiberg, Château de Liedekerke, Leefdaal-station (P.-N. In de Welkom, Grand Route); Duivelsbos, Vijf Wegen, Everberg, Château d'Amaury, Warrande, Kortenberg. Retour en autobus, 15 km.

Pilote : M. J. Bernaerts.

Tram 40 : Bockstael 9 h 43'. Nord 9 h 53'. Woluwe 10 h 10'.

Pour rejoindre au P.-N. : Gare du Nord. Autobus vicinal « Leuven » 5', 35' Porte de Schaerbeek 10' 40'. Place Meiser 22', 52' pour Leefdaal-Station.

**DIMANCHE 17 JANVIER 1965.** — Réunion à 9 h 15', Porte d'Anvers. Départ à 9 h 35' en autobus n° 47 pour Le Marly, Borgh, Lint, Humbeek (P.-N.); Beyghem, Limbosch, Meisse. Retour en vicinal, 16 km.

Pilote : M. R. Caby.

Pour rejoindre au P.-N. : Gare des autobus, Bruxelles-Nord. Autobus « H (Humbeek) » à 12 h 15', arrivée Humbeek à 13 h.

**DIMANCHE 24 JANVIER 1965.** — Réunion à 9 h 15', Gare du Midi. Départ à 9 h 31' pour Braine l'Alleud, arrivée à 9 h 55', La Pierre-qui-tourne, Le Haut-Mont, Ancienne Abbaye de Nivelles, Chapelle Saint-Antoine de Padoue, Bois-Seigneur-Isaac (P.-N.); Les Culots, Pirrois, Saussois, Hauts-Tiennes, Braine l'Alleud. 17 km. Retour en chemin de fer à 17 h 54'. Arrivée à Bruxelles-Midi à 18 h 10'.

Pilote : M. R. De Bock.

Pour rejoindre au P.-N. : Train à Bruxelles Central à 11 h 23'; Midi à 11 h 31' pour Braine l'Alleud. Autobus à Braine l'Alleud à 12 h 10'; arrivée Bois-Seigneur-Isaac à 12 h 25'.

**DIMANCHE 31 JANVIER 1965.** — « A ». — Réunion à la Gare du Quartier Léopold à 9 h 10'. Départ en train à 9 h 22' pour Wavre, arrivée à 10 h, Bois de l'Avocat, Bois de Mont, Ferme Louvrance, Brocsous, Diont-le-Mont (P.-N. à l'église); Ruisseau d'Ournaye, Taillis, Lacomme, Ocquièrre, Gistoux. 15 km. Retour en bus.

Pilote : M. R. Jacobs.

Retour Gistoux à 17 h ou 18 h. Arrivée Bruxelles à 18 h ou 19 h.

Pour rejoindre au P.-N. : Autobus « Eghezée » au Quartier Déopold à 11 h 15' pour Dion (Sarthe), arrivée à 12 h 07'.

« B ». — Réunion à 10 h 15' à l'Eglise du Heysel (terminus tram 16 et 81). Départ à 10 h 30', Parc d'Osegghem, Strombeek, Chapelle N.-D. de Lourdes, Ferme de Potaarde, Maalbeek, Beekkant (P.-N. Au S'Gravenmolen); Grimbergen, Ferme de Charleroy, Château de Mérode, Beauval, Koningslo, Mutsaert, Gros-Tilleul. 15 km.

Pilote : M. J. Bernaerts.

Tram 16 : Boondaël à 9 h 59'. Porte de Namur à 10 h 10'. Nord à 10 h 17'.

Tram 81 : Sq. Montg. à 9 h 41'. Place Flagey à 9 h 51'. Nord à 10 h 15'.

Pour rejoindre au P.-N. : Place Charles Rogier. Tram vicinal « G » à 15' et 45' pour Grimbergen-Village. Durée du trajet 30' à pied 10'.

## Concours photographique

Résultats de l'épreuve du mois de décembre 1964.

1. M <sup>lle</sup> L. JAUMAIN	10	points.
2. M. R. Caby	9	«
3. M. J. Heirwegh	7,5	«
3. M. J. Mierop	7,5	«
5. M. J. Peeters	6	«
6. M. A. Joppen	5	«
7. M <sup>lle</sup> Speder	4	«
8. M. J. Bonvalet	3	«
9. M. R. De Saulniers	2	«
10. M. A. Reynaerts	0,5	«
10. M. M. Van Meurs	0,5	«

CLASSEMENT GENERAL FINAL

1. M. R. CABY	75	points.
2. M. M. Van Meurs	67,5	«
3. M. J. Peeters	62,5	«
4. M. J. Mierop	62	«
5. M. R. De Saulnier	53	«
6. M <sup>lle</sup> L. Jaumain	51	«
7. M. R. De Bock	45,5	«
8. M. J. Bonvalet	40,5	«
9. M <sup>lle</sup> M. Jaumain	39	«
10. M. J. Heirwegh	36,5	«

Comme le mois dernier, M<sup>lle</sup> L. Jaumain gagne le bon d'achat (100 F en décembre), offert par le photographe « *Candid-Shots* », 33, rue des Bouchers à Bruxelles. Bravo ! Mademoiselle Jaumain et bonne continuation !

En janvier 1965, un bon d'achat de 50 F, toujours offert par le même magasin sera mis en jeu.

Quelques firmes ont bien voulu doter de prix notre concours ; remercions les vivement de leur générosité, grâce à elles et aussi grâce au Comité du Cercle Pégase nous pouvons donner aux 3 premiers lauréats de l'année 1964 une récompense pour l'effort fourni.

De plus en 1965, chaque concours mensuel sera doté d'un prix.

Voici la liste des firmes donatrices avec en regard le cadeau reçu : Kodac : un appareil Instamatic 50. *Etablisements De Beukelaer, Anvers* : une cellule « Sekonic L 86 ». *Gevaert-Agfa* : 5 films « Gevacolor N 5 Mask ». *Candid-Shots* : un bon d'achat de 50 F. *Narita* : un Diaclip.

## ÉCHOS

**BAL ANNUEL.** — Notre bal annuel en 1964 aura égalé ceux des années précédentes ; au contraire même, l'ambiance était plus folle et seule l'heure obligatoire de clôture a arraché les danseurs de la piste. Jeunes et vieux ont rivalisé d'ardeur et d'enthousiasme.

Vous trouverez d'autre part la liste des firmes donatrices de notre tombola ainsi que les remerciements de notre Directeur des Fêtes à ses principaux collaborateurs.

En notre nom à tous qu'il me soit permis ici, de le remercier ainsi que son épouse pour tout le travail abattu dans le courant de l'année afin que notre soirée soit un des sommets de celle-ci.

Mady.

**BOWLING.** — Prochaine réunion : jeudi 14 janvier 1965 à 20 heures au *Crosly-Bowling*.

**CARNET NOIR.** — Nous avons appris le décès de Monsieur Henri VAN ORSHOVEN

Le défunt était affilié au Cercle depuis 1947.

Le Comité et les Membres présentent à Madame Van Orshoven ainsi qu'à la famille Jacobs leurs sincères condoléances.

**FETE DU 28 NOVEMBRE 1964.** — La Direction des fêtes remercie de tout cœur les membres qui lui ont apporté leur aide pour l'organisation de la soirée dansante et la mise sur pied de la tombola.

Merci, également aux firmes citées ci-dessous, qui se sont montrées particulièrement généreuses. Donnez-leur la préférence lors de vos achats.

*Firmes :*

Agécobel, S.P.R.L., rue Bosquet, 36, Bruxelles 6.  
 « Anny » Coiffeuse, rue Bara, 10, Bruxelles 7.  
 Au Bon Marché, rue Neuve, 123, Bruxelles 1.  
 Caltex.  
 Cotelle & Foucher, S.A., « Mir-Javel la Croix », rue des Palais, 32, Bruxelles 3.  
 Dubonnet-Byrrh.  
 Elisabeth Arden « Parfums ».  
 Fourcroy Auguste « Bokma », Heerbaan, Brussegem.  
 Garnier, Produits de Beautés, rue Joseph II, 18, Bruxelles 4.  
 Inglis S.A., place du Congrès, 1, Bruxelles 1. Cadeaux publicitaires.  
 Jadoul Suzanne, avenue Louise, 17, Bruxelles 5. Cristallerie.  
 Jubilé, rue des Champs, 67-75, Liège. Cigares et tabacs.  
 Maison du Porte-Plume, chaussée d'Ixelles, 34, Bruxelles 5.  
 Martini & Rossi, rue Vandenboogaerde, 108, Bruxelles 2.  
 Meltonian, rue Piers, 128, Bruxelles 8. Produits d'entretien pour chaussures.  
 Office National Suisse du Tourisme, rue Royale, 75, Bruxelles 1.  
 Ovomaltine, avenue de la Couronne, 378-382, Bruxelles 5.  
 Photo « La Sirène », André Dedebye, chaussée de Helmet, 278, Bruxelles 3.  
 Pontiac, rue des Hironnelles, 16, Bruxelles 1.  
 Reygaerts, boulevard Félix Paulsen, 49, rue Puccini, 96, Bruxelles. Matelas, Fauteuils, Divans, Literies, Couvertures, Meubles.  
 Royale Belge « Assurances », rue Royale, 74, Bruxelles 1.  
 Sabena « Service Publicité ».  
 Sapoli, S.A., boulevard Emile Bockstael, 93, Bruxelles 2.  
 Van Immerseel « Station Service Purfina », avenue Orban, 193, Bruxelles 15.  
 Vasteels « Droguerie du Midi », avenue Clémenceau, 2, Bruxelles 7.  
 Volkaert « Café à l'Ancien St. Josse », rue des Moissons, 61, Bruxelles 3.  
 Welle Achille, rue du Vivier, 90, Bruxelles 4. Tabacs et cigarettes.  
 Wielemans Ceuppens, S.A., avenue Van Volxem, 366, Bruxelles 6.  
 Notre membre du Ciderhuis à Essenbeek.  
 Notre orchestre Jo Deltour.  
 Remercions pour terminer :  
 Monsieur et Madame Guiaux pour l'impression des cartes de Bal ;  
 Monsieur et Madame A. Meyer qui comme d'habi-

tude nous ont remis un très grand nombre de lots (189 lots) ;

Monsieur et Madame Uyttereist, Directeur-Gérant des Acacias pour le charmant accueil et le service impeccable lors de notre soirée.

La direction des fêtes vous donne rendez-vous pour l'année prochaine, nous ferons encore mieux, venez très nombreux vous montrerez l'attachement que vous avez envers votre Cercle et entretiens : *Vive Pégase !*



## Le code de la route

### A PETITES DOSES

#### CASQUES

Les conducteurs et passagers de cyclomoteurs et motocyclettes, avec ou sans side-car, doivent porter un casque de protection portant une marque attestant que le casque est conforme aux normes définies par la loi.

#### BANDAGES

Ils ne peuvent dégrader la voie publique par des creux ou saillies.

Si la vitesse du véhicule peut dépasser 20 km/heure en palier, les sculptures de la bande de roulement des bandages doivent être apparents sur la totalité du périmètre. La toile ne peut être visible.

Par temps de neige ou de verglas, les chaînes antidérapantes sont permises.

Les bandages rigides sont interdits ainsi que les semi-élastiques de moins de 4 cm. d'épaisseur et ceux dont la largeur est inférieure en un point aux deux tiers de la largeur du bandage neuf. Exception pour véhicules agricoles et d'entrepreneurs.

Les véhicules blindés ou munis d'un dispositif quelconque d'agression sont interdits.

#### SIGNALISATION ROUTIERE

Elle comporte trois catégories : les signaux routiers, les signaux lumineux et les marques sur le sol.

#### SIGNAUX ROUTIERS

Il nous est difficile d'en reproduire ici le tableau à cause des clichés et des impressions en couleurs qui seraient nécessaires. La plupart des petits agendas de poche reproduisent ce tableau.

Les signaux routiers ont la forme : d'un disque, d'un triangle d'un rectangle ou d'un carré.

Si vous ne respectez pas la convention liée à un signal routier en forme de disque, vous commettez une infraction et vous êtes punissable.